quel assistaient 1.500 personnes. Après le chant du *Magnificat*, M. l'abbé Delattre a prononcé le panégyrique de la Bienheureuse. Avec une grande élévation de pensées, il a montré que Jeanne d'Arc a été un modèle merveilleux de la fidélité au devoir. Jeanne d'Arc a connu son devoir, elle a vaillamment combattu pour l'accomplissement de son devoir et elle a été la victime de son devoir.

Le prédicateur a tiré de la conduite de l'héroïne un grand nombre d'enseignements pratiques.

M. le chanoine Debacker a vivement remercié le prédicateur de son magnifique sermon et les fidèles de l'empressement avec lequel ils avaient assisté à cette fête.

— *A Saint-Joseph.* — L'église était élégamment ornée aux couleurs nationales. Une magnifique statue de Jeanne d'Arc, offerte par tous les paroissiens, a été bénite par M. l'abbé Bayart, curé, après la grand'messe.

La grand'messe a été chantée par la Chorale du Patronage de la rue Reflin. A la messe de midi, la chorale la Renaissance, du patronage Saint-Joseph, s'est fait entendre sous la direction de M. Peers. Elle a exécuté plusieurs chants de circonstance et notamment une cantate à la Bienheureuse de M. Henri Peers.

Aux messes de 10 h. et de midi, le panégyrique de Jeanne d'Arc a été prononcé par M. l'abbé Milleville.

A CROIX

Dimanche, a été célébré, en l'église Saint-Martin, la fête de Jeanne d'Arc.

De nombreux habitants avaient pavoisé leurs maisons aux couleurs tricolores et avec les oriflammes de la Bienheureuse héroïne.

L'église Saint-Martin était coquettement décorée. La messe a été chantée à dix heures, par M. l'abbé Raffin, curé de la paroisse, assisté de MM. les abbés Ducrocq et Lauwick, de l'œuvre des projections diocésaines.

A l'Evangile, M. l'abbé Rose, a fait le panégyrique de Jeanne d'Arc et exalté les vertus de l'enfant, de la guerrière et de la martyre et a terminé en invitant les assistants à vénérer d'une façon toute particulière la Bienheureuse française.

La *Grande-Harmonie* de Croix prêtait son concours à la fête.

A la fin de la messe, toute l'assistance a chanté une cantate en l'honneur de l'héroïne.

A LEERS

Bénédiction du drapeau des Anciens Militaires « La Fraternelle » et de la statue de Jeanne d'Arc

Leers a fêté dignement, dimanche, la bienheureuse Jeanne d'Arc. La société des anciens militaires « La Fraternelle » avait choisi ce jour pour faire bénir son nouveau drapeau, aussi la journée a-t-elle revêtu le caractère d'une véritable solennité.

Dès les premières heures du jour le drapeau est arboré aux maisons dont quelques-unes sont décorées avec le meilleur goût. L'église a revêtu une parure merveilleuse; partout flottent la bannière de Jeanne d'Arc et le drapeau tricolore et de nombreux écussons remémorent les dates principales de l'épopée glorieuse de l'héroïne française.

A dix heures le Conseil municipal, la société de gymnastique la « Saint-Vaast », les Anciens combattants et les Anciens militaires font leur entrée dans l'église déjà envahie par la foule.

Aussitôt commence la grand'messe au cours de laquelle la Musique municipale, dont l'éloge n'est plus à faire, donne une superbe audition.

Après l'Evangile, M. le Curé monte en chaire et fait le panégyrique de l'héroïne que l'on glorifie.

L'Eglise, dit l'éloquent prédicateur, peut acclamer Jeanne d'Arc parce que c'est elle qui l'a réhabilitée, c'est elle qui lui a prodigué les honneurs de la béatification.

La France aussi doit être reconnaissante à Jeanne d'Arc de lui avoir conservé son indépendance et son territoire. Aussi, tout cœur français et chrétien doit prendre part à cette fête vraiment nationale.

Puis parlant de la bénédiction du drapeau de « La Fraternelle », il ajoute: Quel plus beau jour pourrait choisir la société « La Fraternelle » pour inaugurer et faire bénir son drapeau. Le souvenir de Jeanne d'Arc sera pour tous une leçon de droiture, de vraie fraternité et d'invincible confiance et les armes de Leers qui brillent sur le drapeau montreront bien que ces anciens militaires veulent conserver aux générations futures les nobles traditions et les fiers exemples des ancêtres.

L'éloquente allocution de M. le Curé dont nous ne donnons qu'une faible analyse a produit, sur l'assistance, une émotion intense.

Ensuite a eu lieu la bénédiction de la statue de Jeanne d'Arc, et du drapeau de « La Fraternelle », puis l'office reprit son cours.

Après la messe a été chanté le *Te Deum* d'actions de grâces, puis « La Fraternelle » précédée des sociétés précitées est rentrée à son local aux sons entraînants de la Musique municipale.

En résumé, fête des plus touchantes dont les habitants conserveront le meilleur souvenir.

COLLISION DE TRAMWAYS A VIENNE

Dix-sept blessés

Vienne, 23 mai. — Un tramway est entré en collision avec un autre; dix-sept personnes ont été plus ou moins grièvement blessées.

INSTITUT D'ÉLECTROTHÉRAPIE DE TOURNAI
CLINIQUE DU DOCTEUR LENTZ
129, boulevard des Nervions. — Téléphone n° 514.
Traitements spéciaux : Haute Fréquence; Traitement de la goutte, de l'artériosclérose, neurasthénie Bains de Lumière et Hydroélectriques : Arthritisme, rhumatisme, obésité, etc. — Rayon X. 56

LES INCIDENTS DU "FOYER" A CHERBOURG

Huit arrestations

Cherbourg, 23 mai. — De violentes manifestations se sont produites au cours de la représentation du « Foyer ».

Huit arrestations ont été opérées. Parmi les personnes arrêtées se trouvent le maire d'une localité environnante, deux avocats, le baron Espinasse et plusieurs employés de commerce.

AUTOMOBILISTES, par les temps humides, ne roulez pas sans l'ANTI-DERAPANT VITTU, 15, rue du Ballon, à Saint-Maurice, Lille. 661 2

BELGIQUE

Les pêcheurs à la ligne manifestent à Bruxelles

Bruxelles, 23 mai. — La Fédération des pêcheurs à la ligne de Belgique avait organisé dimanche à Bruxelles, une manifestation en faveur des mesures propres à réprimer la pollution des cours d'eau. Le cortège qui comprenait un grand nombre de sociétés, a parcouru les différentes rues de la capitale et s'est rendu au siège du gouvernement provincial, où les délégués ont été reçus par M. le gouverneur à qui ils ont fait part de leurs revendications.

Ce dernier leur a promis de prendre des mesures efficaces pour leur donner satisfaction.

Le cortège a ensuite repris sa marche et s'est rendu à la Grand'Place, où un grand meeting a été tenu.

Tué par un express

La gare de Huysingen a été mise en émoi, samedi soir, par un terrible accident qui s'est produit en deçà du passage à niveau. L'express de Tournai à Bruxelles de 19 h. 15 m. arrivait à toute vitesse, lorsque le machiniste constata avec effroi qu'il venait de tamponner un enfant qui s'était engagé sur les voies. Il fit fonctionner les freins et le train s'arrêta cinquante mètres plus loin. L'émoi fut grand parmi les voyageurs. Le personnel découvrit sur la voie un garçonnet, dont la tête était fracassée. On put établir l'identité de la victime. C'est un nommé Joseph Denayer, 10 ans, demeurant avec ses parents à Huysingen.

Pavés réfractaires et céramiques p' cours, écuries, etc. Gustave Lesenne, Tournai (Belg.) Tél. 460. 103-7

SAVON DÉLIANTHUS D'OR Victor Valmier 6472

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Aujourd'hui, lundi 24 mai:

SOLEIL: *lever à 4 h. 11; coucher à 7 h. 43.*
LUNE: *nouvelle du 19; 1er quartier le 27.*
Aujourd'hui, Ste Mathilde; demain, St Urbain.

La Fête annuelle des Anciens Élèves de l'Ecole Nationale des Arts Industriels

La fête que célèbre, chaque printemps, la florissante Association des Anciens Elèves de l'Ecole Nationale des Arts Industriels, a obtenu, dimanche, un succès sans précédent.

La présence du célèbre peintre J.-J. Weerts, président de l'Association, y fut pour beaucoup. De sa voix autorisée, il apportait à l'Association, ses encouragements. Retenu à Paris, l'an dernier, pour cause de santé, ce fut pour tous un bonheur de le revoir à Roubaix, au milieu de cette société dont il est l'orgueil et qu'il veut bien guider de ses conseils.

L'ASSEMBLÉE

L'assemblée générale s'est tenue de dix heures et demie à midi, dans l'amphithéâtre de l'Ecole, sous la présidence de M. J.-J. Weerts, qu'entouraient MM. Victor Champier, président d'honneur; Faidherbe et Barenne, vice-présidents; Florquin, secrétaire général administratif, et Cordonnier, trésorier. Cent trente sociétaires étaient présents. A aucune assemblée précédente, on n'avait constaté une pareille affluence.

La séance a commencé par la lecture des rapports des secrétaires des cinq groupes de l'Association, MM. A. Sonneville pour les Beaux-Arts, Voisart pour la mécanique, Fava pour le peignage, Duhem pour la teinture et Duthoit pour le tissage.

Le secrétaire de la section de mutualité, qui compte déjà une centaine de membres, M. Lamant, fait un chaleureux appel en faveur des idées de prévoyance. Après quoi, M. F. Florquin expose, dans un long rapport, les actes divers de l'Association dans le cours de l'année écoulée. Ce document est assez important pour que nous y revenions demain.

Vient ensuite l'exposé de la situation financière qui est fait par M. Cordonnier. La réserve, au 31 décembre, était de 870 fr. 90. L'encaisse en espèces, au 22 mai, s'élevait à 2.532 fr. 20.

Tous les rapports sont approuvés. Puis on passe au vote pour le renouvellement partiel du Comité. Sont réélus: MM. J.-J. Weerts, qui obtient 129 voix; Faidherbe, 128, et Cordonnier, 127. M. Desplanque est nommé par 128 voix en remplacement de M. Lefèvre, démissionnaire et nommé secrétaire honoraire.

Après quelques mots de remerciements de M. Weerts à l'adresse des sociétaires présents, il est procédé au tirage d'une tombola, dont les deux premiers lots étaient offerts par M. le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

LE BANQUET

A une heure et demie, 130 convives étaient réunis dans les salons de l'Hôtel Ferraille, pour le traditionnel banquet, qui fut, comme d'habitude, une belle réunion de camarades heureux de trouver l'occasion de sympathiser. M. Eugène Motte, maire, qui présidait, avait à ses côtés: MM. J.-J. Weerts, V. Champier, Faidherbe, Barenne, Florquin et Cordonnier, ainsi que les autres membres du comité; Delattre, conseiller municipal, et H. Glorieux, tous deux membres du Comité d'initiative de l'Ecole; Steck, inspecteur de l'enseignement du dessin; les professeurs de l'Ecole; Henri Catteau, président de la *Grande Harmonie*, etc..

L'heure du champagne venue, M. J.-J. Weerts se lève. Il dit son bonheur de retrouver l'Association pleine de vie et de prospérité, et remercie M. Eug. Motte de la marque de sympathie et de haute protection qu'il donne à la société en assistant à ce banquet. M. Weerts constate que l'Association a fait tout ce qu'elle a pu pour mériter cette estime; il en voit la preuve dans le fait de l'apparition de la Revue Textile et des Arts Industriels, organe de l'Association. A ce propos il rend hommage à l'esprit d'initiative de M. Florquin, qui a réussi à faire naître l'entente d'où est sortie cette publication.

« Mme Alfred Reboux, ajoute-t-il, avec sa bonne grâce habituelle, et la Société du *Journal de Roubaix*, en s'intéressant au succès d'une revue qu'ils ont fait leur, nous ont été d'un grand secours. Ils ont tracé le chemin à des progrès nouveaux et nous assurent d'un avenir brillant. L'union parfaite des divers collaborateurs confirme ces espérances, leur dévouement égal à leur talent laisse entrevoir des succès inattendus hier encore. Il est de mon devoir strict de les féliciter les uns et les autres. »

L'avenir, ajoute le distingué président, doit être envisagé avec toute la sérénité qu'autorise un examen du passé. Et il engage l'Association à apporter une part considérable dans l'organisation de l'Exposition de Roubaix en 1911.

D'unanimes applaudissements accueillent les dernières paroles de M. J.-J. Weerts, buvant à l'amitié et à la solidarité de plus en plus étroite entre tous les membres de l'Association.

C'est ensuite le tour de parole de M. A. Faidherbe, qui commence par remercier M. J.-J. Weerts d'avoir bien voulu distraire quelque peu d'un temps si précieux en faveur de l'Association, dont il est l'honneur et la gloire. Il exprime aussi sa gratitude à MM. Eugène Motte et Champier, et aux autres invités, puis rappelle le souvenir des quelques sociétaires disparus depuis un an.

M. Faidherbe invite les Anciens Elèves à faire autour d'eux une active propagande pour porter à un millier le nombre des sociétaires, qui est aujourd'hui de 900. Les avantages de l'Association, et surtout le placement des associés, ne manqueront pas d'attirer de nouveaux membres. Puis M. Faidherbe remercie tous les collaborateurs de la « Revue Textile et des Arts Industriels » et particulièrement M. Drillon, qui y fait paraître des articles de jurisprudence commerciale, ainsi que M. Petit-Leduc, qui continue de se charger de l'étude des matières premières et des renseignements commerciaux.

Enfin, le vice-président demande à M. Motte s'il ne serait pas possible à la Municipalité de faire, pour l'Association, une petite part dans le budget communal.

M. Eugène Motte, en prenant la parole, dit les raisons de sa fidélité à l'Association, dont il veut reconnaître les services quotidiens rendus à la cause roubaisienne. Puis, comme M. Weerts, il convie les sociétaires à se dépenser pour que Roubaix présente, dans deux ans, une exposition digne d'elle. « M. Weerts, ajoute-t-il, a montré combien il était resté au plus haut sens du nom un vrai « pays ». Il a conservé l'amour de sa ville natale, de sa Grande-Place, de ses amis d'enfance. »

Parlant, de nouveau, de l'Exposition, M. Motte dit qu'on recrutera dans l'Association de bons ouvriers, des ouvriers qui œuvrent. L'intention des organisateurs est de faire une revue des cent dernières années, de montrer le point de départ de l'industrie roubaisienne et le point d'arrivée, de montrer combien de forces ont été dépensées pour créer ce centre qui est l'objet de l'envie des places rivales et, pour ceux qui y sont nés, une occasion d'orgueil. « Oui, ajoute-t-il, nous avons vaincu la pauvreté de la nature; il y a cent ans, nous n'avions pas d'eau, nous n'avions pas de capitaux, nous étions en arrière de toutes les villes déjà arrivées, qu'elles s'appellent Reims, Amiens, Cambrai, Elbeuf, toutes campées sur des fleuves. Nous n'avions pas de capitaux parce que nous n'étions pas capitale; nous étions un petit chef-lieu de canton délaissé de tous ceux qui représentaient la finance et ne comptant point. Malgré tout, nous sommes arrivés à être la métropole lainière, appuyés sur la ville de Tourcoing, qui, elle, avait l'esprit de négoce, tandis que nous avions l'esprit d'activité et d'entreprise. Tout cela mérite d'être symbolisé dans une exposition qui montrera le résultat de la collaboration du capital et du travail. »

En terminant, M. Motte promet le concours financier de la Municipalité en faveur de l'Association pour le jour où cette dernière en aura obtenu autant du ministère.

C'est M. Champier qui prend la parole après M. Motte. Il explique que le Ministère ne l'a pas autorisé à prélever des reliquats de budget en faveur de l'Association, le budget étant réservé uniquement à l'enseignement et non pour une œuvre à côté quelle que soit son excellence. A son avis, l'Association peut trouver les fonds qui lui sont nécessaires auprès de généreux donateurs qu'elle saura intéresser à sa cause, et il s'engage à obtenir des subventions.

M. Motte répond que l'idée est excellente et qu'il vaut mieux s'adresser à des industriels enracinés depuis longtemps dans le pays, plutôt qu'à des entités fugaces que sont les ministères et les conseils municipaux. Ce sont là les vraies portes où il faut frapper.

Des applaudissements éclatent. Puis, au nom du « Journal de Roubaix », M. Drillon, avocat, explique la genèse de la fusion de la Revue Textile et du Bulletin de l'Association des Anciens Elèves. C'est à la demande de M. Florquin que le projet, déjà mûri par M. Alfred Reboux père, fut étudié, mis au point et accepté, la science des professeurs de l'Ecole et la réputation de l'Association ne pouvant donner que plus de vigueur à la Revue Textile. Il était de toute nécessité, que Roubaix fit connaître partout sa science et surtout celle de sa grande école d'arts industriels. D'ailleurs, la revue peut devenir le moyen de remplacer les subsides qui ne peuvent être obtenus du ministère et de la municipalité, puisque le contrat intervenu prévoit un partage dans les bénéfices. L'orateur porte ensuite la santé de M. J.-J. Weerts, dont le grand talent a jeté un nouveau lustre sur le nom de Roubaix. Il boit également à M. Eug. Motte à l'Association et au succès de la Revue.

Plusieurs vivats sont chantés.

Un toast est encore porté à la presse par M. Florquin, et l'un de nos confrères, M. Van Houck, y répond. Puis le banquet se termine dans un charmant concert, au cours duquel on applaudit une poésie de M. Samain, et l'on fit fête à d'excellents artistes, MM. Lecoq, Van Eckhoutte, Laureys, Dewyspelaere, Rammaert, Vandekerkove, Lechantre, Jean Cordonnier, Drouffe et Van Melder.

Les Fêtes du Cul-de-Four

La fin de l'article consacré, dans notre dernier numéro, aux fêtes prochaines du Cul-de-Four, n'a pas paru par suite d'une fâcheuse erreur de mise en page.

Nous avons commencé à décrire la Fête du Soleil qui sera le « clou » des réjouissances. La première partie du cortège représentera l'escorte d'honneur du Soleil, avec le char des origines du Cul-de-Four.

La deuxième partie du cortège représente la Terre rendant hommage au Soleil. Un groupe costumé, porteur de gerbes de blé piquées de bleuets et de coquelicots précède le char de la Moisson, suivi du char de la Vendange, qu'entoure un groupe avec pampres et grappes de raisin. Il y a aussi le char de la Fleur, tout en fleurs naturelles.

Enfin voici venir l'apothéose du Soleil. La cour de l'astre-roi est formée de 400 jeunes filles personnifiant des astéroïdes, costumées aux couleurs de l'arc-en-ciel, coiffées d'une couronne d'or et portant en main un hélianthe (fleur de soleil) assorti à la robe.

Ce groupe sera ravissant si l'on considère que les costumes seront de 50 nuances différentes. Pour réaliser ce projet, le Comité a eu l'heureuse pensée de s'adresser à la section de teinture de notre Ecole des Arts Industriels.

Enfin voici le char du Soleil, traîné par quatre chevaux caparaçonnés d'or et conduit par Phébus lui-même, ayant à sa gauche ses deux enfants, Phaéton et Aurore, et, un peu plus bas, Phébé, sa sœur. Groupées dans le bas, Latone, mère de Phébus et les déesses personnifiant la Moisson, la Fleur et le Fruit. Nous nageons en pleine mythologie.

Ce char sera de toute beauté. Nous en avons pour garant le talent de l'auteur, M. Philippe, le peintre roubaisien qui brossa les toiles si remarquées du char des Astrologues, au dernier carnaval d'été. Cette fois, il a peint trois grands panneaux décoratifs, représentant, ceux des côtés, l'Aurore boréale et l'Arc-en-Ciel et, celui de derrière, la ronde des heures autour du Soleil. C'est la reproduction de ce dernier panneau que nous avons donnée hier.

Ajoutons que, sur tout le parcours du cortège, une centaine de choristes chanteront « l'Hymne au Soleil », cantate composée pour la circonstance.

Naturellement, les deux jours de fêtes comportent bien d'autres attractions: magnifique retraite aux flambeaux le samedi soir, concerts, concours de ballets, courses cyclistes, ascension d'un ballon, fête de gymnastique, feu d'artifice, etc...

Voilà, n'est-il pas vrai, un programme de grande fête appelée à un retentissant succès, étant donné surtout que le Soleil, qu'on célébrera dimanche prochain, ne saurait faire autrement que de se mettre à l'unisson en brillant du plus vif éclat.

Le comité directeur qui a assumé la lourde tâche d'une pareille organisation, aura bien mérité de tout le quartier. Il a à sa tête le grand industriel, M. Georges Richardson, qui est un sympathique président d'honneur. Son président, M. Pierre Rouzé, s'est dévoué corps et âme depuis longtemps à cette fête. Citons ses collaborateurs immédiats: MM. Théodore Ménard et Eugène Vandeputte, vice-présidents; Rodolphe Allart, secrétaire; Louis Tiberghien, secrétaire-adjoint; Victor Hache, trésorier; Edouard Sonneville, président de la commission des fêtes, véritable cheville ouvrière de l'organisation, qui a eu l'occasion de mettre en valeur ses goûts artistiques; Louis Poullet, vice-président de la même commission; Charles Gérôme, Etienne Vanhove, artiste peintre, et Alphonse Debruyne, trois autres membres du comité directeur.

Les méfaits de l'ivresse

Deux arrestations pour outrages et rébellion envers la police

Deux repris de justice ont été écroués au commissariat du 4e arrondissement, sous l'inculpation d'ivresse, outrages, rébellion et coups à agents. L'un est un débardeur, Prosper Charbonnel, 32 ans, demeurant rue de Jemmapes, cour Vroman, 2, condamné plusieurs fois déjà pour coups et ivresse en récidive correctionnelle; le second, Victor Lepers, 21 ans, tourneur en cuivre rue de la Lys, 54, a subi également plusieurs condamnations à 4 et 3 mois de prison, pour fraude et vols, notamment pour un vol de tuyaux commis le 4 mai 1907, au pensionnat des Dames de la Sainte-Union, à Marcq.

En compagnie de plusieurs compagnons de travail, Charbonnel se présentait, hier vers midi, chez son patron, M. Fourmanoit, camionneur quai de Gand, pour lui demander le règlement de son salaire. Mais les comptes n'étant pas arrêtés, et les quémandeurs se trouvant en état d'ivresse, le patron ne leur donna pas satisfaction. Alors Charbonnel se mit à donner des coups de pied dans la porte de la maison, et à menacer M. Fourmanoit avec une pioche. Les agents Minet et Delvincourt furent requis, ramenèrent au poste toute la bande, mais en cours de route Charbonnel prit la fuite. Vers quatre heures, sa présence ayant été signalée à nouveau dans un estaminet de la rue Meyerbeer, les agents Barrat, Forret, Lhermitte et Dujardin, allèrent le mettre en état d'arrestation, pour l'empêcher de se livrer à de nouvelles violences. En cours de route, il ne cessa de les outrager, et se laissa traîner jusqu'au dépôt.

— Dans la soirée, vers sept heures, Victor Lepers, surexcité par la boisson, causait du scandale à l'estaminet de M. Veys, rue du Fort, 26. Il importunait les consommateurs et proférait des propos extravagants du genre de celui-ci: « Je suis anarchiste, je puie un verre à un ami, mais je le tue après ». Soudain, le cabaretière aperçut couvert dans sa poche, un couteau gantois, à cran d'arrêt, aiguisé des deux côtés. Craignant les emportements de son client, elle saisit l'arme et la remit à des hommes qui se trouvaient dans la rue.

Lepers entraînées dans une violente colère, enleva ses vêtements comme pour se battre, et s'élança vers les voisins pour reprendre son couteau. Cette scène de violences durait encore quand arriva l'agent de police Lefebvre. A sa vue, le jeune homme cria à haute voix: « A nous deux, maintenant », puis il courut tête baissée vers l'agent, qu'il essaya d'atteindre par tous les moyens. L'agent para tous les coups; avec l'aide de plusieurs témoins, il réussit à passer le cabriolet au poignet du repris de justice; puis son collègue, M. Doyen, vint l'aider à ramener au dépôt Lepers, qui se laissa traîner sur tout le parcours.

Ces deux individus seront transférés à Lille lundi après-midi.

PIANO-SIMPLEX se joue à la main comme piano ordinaire, et avec pédales comme le Simplex, exécution des œuvres musicales les plus artistiques. Maison SCRÉPEL, 138, Grande-Rue, Roubaix. 1101-8

UNE AGRESSION NOCTURNE. — Un encolleur, M. Clovis Delmotte, 50 ans, demeurant au fort Mulliez, cour Guillaume Lefebvre, 4, est allé se plaindre dimanche matin, à M. Pagès, commissaire de police du 3e arrondissement. Il rentrait chez lui, déclare-t-il, dimanche vers quatre heures et demie du matin, quand à l'angle des rues Notre-Dame-des-Victoires et Choiseul, deux individus se jetèrent sur lui. Ils ne lui firent aucun mal, ne le bâillonnèrent point, mais lui enlevèrent son porte-monnaie contenant son salaire de la semaine, soit 30 francs, ainsi que son couteau de travail. M. Delmotte a ajouté que, malgré le jour naissant, il n'avait pu remarquer le signalement de ses agresseurs.

LES ENTREPOTS DU NORD, 6 à 12, boulevard de Paris, Roubaix, informent leur nombreuse clientèle qu'ils mettent toujours en vente des excellents vins rouges, garantis purs **à partir de 0.35 le litre.** 66017

Chaussures Incroyable, 28, r. Gare. Nouv. Direct. 66086

ENTERREMENTS DU LUNDI 24 MAI. — M. Jules Dutrieux, neuf heures, église Saint-Martin. — M. René Matthys, neuf heures et demie, église Sainte-Elisabeth.

CROIX

Le Xe anniversaire de la fondation des "Alpins"

Malgré l'interdiction de M. le Maire de Croix, le cortège a lieu. — Des bagarres. — Plus de 150 contraventions sont dressées.

L'arrêté pris vendredi soir, par M. le Maire de Croix, interdisant les attroupements de plus de dix personnes sur le territoire de la commune, à l'occasion de la fête organisée par la société de gymnastique *Les Alpins*, qui fêtait le dixième anniversaire de sa fondation, avait légitimement indigné la population du quartier Saint-Pierre, qui se trouvait lésée dans ses intérêts.

On se demandait même si le défilé des différentes sociétés participant à la fête aurait eu lieu. Les gymnastes catholiques ont tenu à revendiquer malgré l'arrêté arbitraire de M. le maire de Croix, la liberté de la rue. Ils l'ont prise, et le cortège s'est déroulé au travers des différentes rues du quartier, malgré la police de Croix et les gendarmes requis pour la renforcer. Il en est résulté une pluie de contraventions qui ne sont pas à l'honneur du sectarisme de M. Stien.

L'arrivée des sociétés

Les sociétés participant à la fête avaient reçu divers lieux de rassemblement auxquels ils se sont rendus à leur arrivée à Croix.

Les incidents

Vers deux heures et demie, le cortège se met en route. A peine s'est-il ébranlé qu'un premier incident se produit.

L'Harmonie du Crécchet, qui ouvre la marche, se dirige vers la place Saint-Pierre, par la rue Kléber. Quand elle arrive à hauteur de la rue d'Oran, un barrage de gardes et de gendarmes l'arrête. M. Joly, commissaire de police, s'adressant au président, M. Maes, et au vice-président, M. Lardy, leur donne connaissance de l'arrêté du maire et les prie de se disperser.

Ces messieurs répondent en exhibant une autorisation de M. le Maire, qui permet à la société de se rendre chez ses membres honoraires.

M. le commissaire déclare ne connaître que l'arrêté du maire, et être obligé de dresser contravention si les musiciens ne se dispersent pas.

Ceux-ci cèdent devant la force et par petits groupes gagnent la place Saint-Pierre.

Une bousculade place Saint-Pierre

Cependant, les sociétés de gymnastique arrivent à 200 mètres derrière l'Harmonie du Crédhet. Voyant les barrages établis, un peu plus loin, à hauteur de la rue de Tunis, ils obliquent et par la rue d'Oran gagnent la carrière Dupire, d'où ils parviennent place Saint-Pierre. La police, croyant que toutes les sociétés sont là, se porte place Saint-Pierre; ce qui permet alors aux autres sociétés de se rendre devant l'église Saint-Pierre par la rue Kléber.

Les deux groupes se jugent alors et se massent pour former le cortège. La police donne aux sociétés l'ordre de se disperser... Elles obéissent mais pour se reformer dix mètres plus loin.

C'est à ce moment que la police intervient. Les gendarmes et les gardes veulent s'emparer des bannières des différentes sociétés et s'en prennent particulièrement aux porte-drapeaux. Des bousculades se produisent; les gymnastes ne veulent pas laisser saisir leurs bannières et s'interposent entre la police et les porte-drapeaux. Les coups sont échangés avec les gendarmes; un pupille de la *Saint-Maurice*, d'Hellemmes, Charles Dierycks, reçoit de violents coups de pieds et de poings et est projeté au-dessus de ses camarades.

Mais gardes et gendarmes, débordés, sont impuissants à se rendre maîtres de la foule, et ne peuvent maintenir les quelques arrestations opérées.

Le défilé

Le cortège se met en route, malgré les gendarmes, malgré les gardes, et l'arrêté de M. le Maire. Très allègrement, les gymnastes partant du contour Saint-Pierre, parcourent les rues de l'Ermitage, avenue des Marronniers, la rue Jacquart, la rue de Lapaume, rue Pasteur, rue Kléber, et se retrouvent vers 3 heures et demie devant l'église.

La police est encore là... Elle veut empêcher les gymnastes d'entrer à l'église, mais n'y peut y parvenir. La foule qui se trouve sur la place pousse les cris de: Liberté! Liberté! tandis que les gymnastes pénètrent dans l'église, à la suite de la commission civile des *Alpins*, qui est chaleureusement acclamée.

La cérémonie religieuse

Le salut est chanté par M. l'abbé Declerck, curé de la paroisse Saint-Pierre.

Après le Magnincat, M. le Curé monte en chaire et prononce à l'adresse des différentes sociétés, une chaleureuse allocution. Il les remercie, ainsi que l'Harmonie du Créchet, de la marque de sympathie qu'ils ont voulu donner à leurs camarades des *Alpins*, à l'occasion du dixième anniversaire de leur fondation, et félicite la Commission civile et M. le Vicaire, du dévouement apporté à l'organisation de la fête, et exprime l'espoir que la prochaine fête se donnera sous un régime de plus grande liberté et de plus grande tolérance.

Par trois fois, de chaleureux applaudissements ont souligné les paroles de M. le Curé.

La cérémonie religieuse terminée, le cortège se reforme.

La police, qui croit que les gymnastes vont se rendre directement au patronage Saint-Pierre, est postée devant les portes de l'établissement. Elle en est quitte pour attendre.

Les diverses sociétés, en effet, avant de s'y rendre, partent de la place Saint-Pierre, parcourent la rue Saint-Pierre, le contour Saint-Pierre, la rue des Jardins et la rue Jeanne-d'Arc.

Il pleut des contraventions

Elles arrivent à l'entrée du patronage Saint-Pierre. M. le Commissaire de police, qui s'y trouve, en profite pour prendre les noms des sociétés, de gymnastes et des personnes connues.

150 contraventions individuelles et 15 contraventions collectives sont dressées, tandis que la foule, massée derrière, pousse des acclamations à l'adresse des différentes sociétés et quand le dernier gymnaste franchit la porte du patronage, elle entonne un chaleureux vivat en leur honneur.

La fête gymnique de jour

La fête gymnique, comme nous l'avions annoncé, se donnait dans la cour du patronage Saint-Pierre, coquettement décorée pour la circonstance.

Elle a eu lieu devant une nombreuse assistance. Sur l'estrade d'honneur prennent place M. le colonel de Fontanges, président du Comité permanent de la F.S.C.O.N.; M. Charles Dupire, président de la Commission civile des *Alpins*; M. Arnould-Delcourt, de la F.S.C.O. de Bordeaux et de ses cantons; M. René Desrumeaux, président de la J. C. de Roubaix; M. Léon Putis, M. Dercoubaix, M. Cordonnier, ancien lieutenant des nouveaux pontifiaux, et les membres de la Commission civile.

Les différents exercices prévus au programme ont été exécutés par les différentes sociétés auxquelles les assistants n'ont pas ménagé leurs applaudissements.

Comme travail intéressant, à signaler les exercices des *Alpins*, de Croix (ensembles mains libres) et le travail aux appareils exécutés par la *Jeanne-d'Arc*, de Tourcoing.

Le tirage des primes

A 7 heures et demie, a eu lieu le tirage des primes qui a donné le résultat suivant:

1re prime, 20 francs, *La Saint-Eloi*, de Mons-en-Baroeul; 2e prime, 15 fr., *La Croisienne*; 3e prime, 10 francs, *La Jeanne-d'Arc*, de Tourcoing; 4e prime, 10 francs, *La Saint-Vaast*, de Leers; 5e prime, 5 francs, *La Jeune Garde*, de Lille.

La fête de nuit

La deuxième partie du programme comprenait une fête de nuit. La cour du patronage, décorée pour la circonstance, présentait le plus curieux aspect, grâce aux illuminations dont la variété a été fort goûtée. Les différentes sociétés qui y participaient ont exécuté avec beaucoup d'entrain, les exercices prévus et ont recueilli de nouveaux bravos.

LANNOY

UNE RÉUNION RADICALE. — Une réunion organisée par la Fédération des « comités démocratiques » du canton a eu lieu dimanche soir à 5 h. 1/2, au *Café du Lion d'Or*, rue Nationale.

La séance était strictement privée et seuls les adhérents à la Fédération furent admis à y assister. Elle fut présidée par M. Henri Delecroix, député et maire d'Hem. Il avait à ses côtés M. Alfred Joly, maire de Lannoy, et plusieurs radicaux marquants du canton.

L'auditoire comprenait 150 personnes environ, parmi lesquelles se trouvaient beaucoup de fonctionnaires de l'Etat; on remarquait notamment, M. Bourbon, inspecteur primaire à Roubaix.

M. Henri Delecroix a ouvert la séance en faisant un bref exposé de son mandat et en expliquant ses votes à la Chambre.

Après lui, M. Demesmée, délégué des sections radicales du canton de Cysoing a fait une déclaration au nom de ces dernières.

La parole fut ensuite donnée au conférencier annoncé, M. Merchiez, membre du parti radical lillois.

L'orateur a fait l'éloge de la République et de son œuvre. Puis abordant le programme du parti radical, il a parlé de réformes déjà accomplies et indiqué ce qu'il reste à faire pour son exécution intégrale.

FLERS

ÉLECTIONS MUNICIPALES COMPLÉMENTAIRES. — Par arrêté préfectoral en date du 18 mai 1909, deux élections complémentaires auront lieu le dimanche 6 juin prochain, à Flers-Bourg et à Flers-Breucq, en remplacement de M. Louis Lefebvre, décédé au Bourg, et de M. Auguste Constant, invalidé au Breucq, afin de compléter le Conseil municipal et de pouvoir procéder à la nomination d'un adjoint spécial à l'état-civil du Breucq.

LEERS

Un jeune homme sous le tramway

Un accident dont les conséquences eussent pu être mortelles s'est produit dimanche soir, au hameau du Nouveau-Jeu.

Il était exactement 9 heures 10; le tramway venant de Roubaix roulait à toute vitesse lorsque, en face de l'estaminet du Nouveau-Jeu, un jeune homme qui suivait le trottoir fut happé par le marche-pied et entraîné sous la voiture.

Aux cris d'effroi poussés par les témoins de l'accident, le wattman freina immédiatement, mais le malheureux avait déjà été entraîné sur un parcours de plusieurs mètres.

Il fallut faire reculer la voiture pour dégager le malheureux qui se plaignait lamentablement.

Le blessé est un jeune garçon de 14 ans, Auguste Delebelle, dont les parents habitent le hameau du Fresnoy, à Lys. Transporté aussitôt à l'estaminet Henri Decourcelle, il reçut peu après la visite de M. Tribou. Celui-ci n'a relevé aucune fracture mais ne peut se prononcer quant à présent sur les suites de cet accident, des complications imprévues étant à redouter. Le praticien a constaté de larges déchirures sur la cuisse droite. C'est vraiment miracle que le jeune homme n'ait pas été tué sur le coup; son pantalon est littéralement hâché et son porte-monnaie n'est plus qu'un débris informe.

La nouvelle de cet accident, rapidement colportée, a causé une vive émotion et jusqu'à dix heures il y a eu foule à l'estaminet Decourcelle. Le blessé a été transporté à son domicile par tramway spécial.

TOURCOING

Le XXVe anniversaire du Cercle Notre-Dame

Remise de médailles aux jubilaires

C'est dimanche et lundi prochains, qu'auront lieu les fêtes du XXVe anniversaire du Cercle Notre-Dame.

Trente-sept jubilaires y assisteront. Une petite manifestation de sympathie a eu lieu dimanche soir, à cinq heures et demie, en leur honneur. La Commission des fêtes a tenu de leur offrir une médaille-souvenir.

Sur l'estrade de la salle des fêtes du Cercle avaient pris place MM. le chanoine Debrabant, doyen de Notre-Dame; l'abbé Gruson, pro-doyen; M. l'abbé Taquet, directeur du Cercle, et les jubilaires, savoir: MM. Victor Adyns, Charles Bodin, Henri Bodin, Joseph Bodin, Marcel Bouche, Victor Chantry, J.-B. Castelain, Victor Decraene, Victor Deschamps, Auguste Depoortère, François Derbaudringhien, Louis Derbaudringhien, Hippolyte Duterte, Gustave Ducoulombier, Alphonse Destailleurs, Victor Duquesne, Charles Hassebroucq, Louis Lepers, Charles Liagre, Auguste Leplat, Pierre-François Lotte, Henri Mulliez, J.-B. Mulliez, Paul Mune, Arthur Nolf, Louis Omez, Augustin Pennequin, Charles Petit, Henri Stemput,